



**HAL**  
open science

## Les nuits de la Commune, une veille permanente ?

Sophie Panziera

► **To cite this version:**

Sophie Panziera. Les nuits de la Commune, une veille permanente ?. Alain Cabantous (dir.). Les ombres de Clio (XVIIe-XXe siècle). Les nuits historiques existent-elles? (XVIe-XXe siècle), CNRS éditions, 2018, CNRS Alpha, 978-2-271-11681-9. hal-02546344

**HAL Id: hal-02546344**

**<https://paris1.hal.science/hal-02546344>**

Submitted on 26 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sophie Panziera, « Les nuits de la Commune, une veille permanente ? » dans Alain Cabantous (dir.), *Les ombres de Clio (xvii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> s.). Les nuits historiques existent-elles ?*, Paris, collection Alpha, éditions du CNRS, mai 2018, p. 205-224.

## **LES NUITS DE LA COMMUNE: UNE VEILLE PERMANENTE?** Version finale

Du 18 mars aux nuits de la semaine sanglante, le nocturne prend une place toute particulière pendant la Commune de Paris. Événement sans cesse réinvesti par les mémoires collectives, la mise en récit quasi-continue de cet épisode révolutionnaire depuis 1871 en fait un point d'observation privilégié pour appréhender la construction des nuits « historiques »<sup>1</sup>. La nuit est en effet d'ordinaire le temps de l'inaction, du non-événement par excellence. Suivant l'invitation de Pierre Serna et des historiens de la nuit révolutionnaire, nous tenterons d'interroger la spécificité temporelle propre aux nuits communardes, en superposant à l'étude de la séparation diurne/nocturne l'observation des frontières faites entre l'activité et le sommeil<sup>2</sup>. Il s'agira alors d'étudier comment la Commune de Paris bouleverse, modifie et réorganise le sommeil, ordinairement nocturne, des Parisiens et des Parisiennes, acteurs comme spectateurs de l'événement.

Longtemps présente dans les débats des contemporains, la Commune de Paris a en effet été l'objet de témoignages abondants, marquant bien chez les différents auteurs une rupture temporelle bouleversant et transformant le quotidien, et définissant un « avant » et un « après » Commune. L'importance mémorielle de l'événement a également donné lieu à l'édition de toute une littérature intime, initialement non destinée à la publication, renforçant le corpus de témoignages réédités régulièrement, tout en alimentant les imaginaires reliés à cet épisode historique. La diversité des formes de récits, pris sur le vif ou écrits bien plus tard, permettent d'observer le bouleversement des rythmes de vie des Parisiens sous la Commune, tout en permettant d'appréhender une nuit communarde fantasmée et le système de représentations des nuits révolutionnaires qui lui est rattaché.

- ***Le réveil : la nuit du 17 au 18 mars 1871***

L'ensemble des témoins identifie la nuit du 17 au 18 mars 1871 comme le moment déclencheur de la Commune de Paris. Le récit est bien connu, et acté comme le point de départ de cette révolution

---

<sup>1</sup> Eric FOURNIER, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Paris, Libertalia, 2013. On assiste d'ailleurs actuellement dans le paysage éditorial à de nombreuses rééditions de témoignages sur la Commune.

<sup>2</sup> Pierre SERNA, « Le soleil ne se couche jamais sur la Révolution » dans Philippe BOURDIN (dir.), *Les nuits de la Révolution française*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, p.407-425, p.413.

par l'ensemble de l'historiographie. Les soldats des troupes régulières, censés opérer discrètement pendant la nuit pour récupérer les canons parisiens sont surpris par les habitantes de Montmartre au petit matin. Puis, c'est l'ensemble des quartiers Nord et Est, réveillés par l'alerte, qui résistent et érigent des barricades, obligeant le gouvernement de Thiers à quitter Paris pour Versailles<sup>3</sup>.

Ce n'était cependant pas la première tentative de l'Armée régulière pour récupérer les canons jalousement gardés par la Garde nationale depuis le 26 février 1871. Arthur Arnould nous raconte ainsi une opération place des Vosges le 16 mars, vers onze heures du soir, alors que « le quartier dormait ». Les sentinelles de la Garde nationale résistent devant un effectif qui semble peu fourni, et donnent l'alerte. Des Gardes nationaux accourent alors de tous côtés, barrent les passages et bivouaquent pendant la nuit, prêts à repousser l'attaque<sup>4</sup>.

Ce climat de tension semble ainsi avoir occasionné de nombreuses veilles nocturnes chez les Gardes nationaux avant le 18 mars, qu'ils soient en service ou non. Jacques Rougerie rappelle ainsi que depuis plusieurs semaines, les incidents entre les deux forces armées étaient quasi-quotidiens dans la capitale. Pour l'historien, l'insurrection commence avant la date qu'on lui assigne, mais c'est bien la nuit du 18 mars que la situation bascule<sup>5</sup>. Cependant, rien ne semble indiquer que l'attaque devait survenir cette nuit plus qu'une autre. Jean Allemane, caporal au 59<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale note ainsi que le soir du 17 mars, le Comité central enjoint les fédérés à prendre un peu de repos, affirmant qu'il n'y a rien à craindre. Ce dernier veille néanmoins jusqu'à une heure du matin avant de consentir à aller se coucher, « au moment même où Vinoy et Lecomte se disposaient à aller attaquer Montmartre et Belleville »<sup>6</sup>. La plupart des témoins sont ainsi réveillés au petit matin par les événements. Martial Senisse, membre d'un comité ouvrier de vigilance, rentré dormir en constatant le calme de Paris, est réveillé à cinq heures du matin par les tambours de la Garde nationale<sup>7</sup>. C'est, pour certains, les coups de canon, des coups de feu ou les tambours battant le rappel de la Générale qui interrompent le sommeil. Là encore, ce n'était pas la première fois que la Générale résonnait en pleine nuit pour appeler les gardes aux armes et à la défense de la ville contre les décisions du gouvernement : ce fut le cas par exemple la nuit du 31 octobre 1870, du 27 janvier et du 26 février 1871. Ainsi Emile Maury du 204<sup>e</sup> bataillon note début mars dans son journal :

Dans la nuit la Garde nationale prit les armes, des chefs de bataillons firent battre le rappel et en peu

---

3 Jacques ROUGERIE, « Notes pour servir à l'histoire du 18 mars » dans *Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Paris, Editions ouvrières, 1976, p.229-248.

4 Arthur ARNOULD, *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, tome 2, Bruxelles, H. Kistemarckers, 1878, p.14-17.

5 Jacques ROUGERIE, *Paris libre 1871*, Paris, Seuil, [1971], nouvelle édition 2004, p.100-103.

6 Jean ALLEMANE, *Mémoires d'un communard des barricades au bagne*, Paris, Librairie socialiste, 1906, p.14-15.

7 Martial SENISSE, *Les carnets d'un fédéré de la commune (1871)*, collection Action, Paris, Editions Saint-Just, 1965, p. 47-48.

de temps bon nombre de bataillons furent sur pied. Je ne manquais jamais une alerte, à n'importe quelle heure que ce fut, la curiosité l'emportait, cette agitation plaisait à mon âge<sup>8</sup>. Mais ce n'est pas seulement les acteurs de l'insurrection qui sont ainsi réveillés, Geneviève Breton, jeune aristocrate note dans son journal intime : « Le canon m'a réveillée cette nuit ! On se bat dans les rues. Le drame recommence aussi terrible, aussi sinistre qu'avant... On a fusillé cette nuit deux généraux livrés par leurs troupes aux émeutiers »<sup>9</sup>.

La sensibilité au bruit est mise en avant dans de nombreux témoignages, le réveil en sursaut étant causé par des sonorités inhabituelles, mais pas inconnues. Pour certains, c'est un signal d'insurrection et pour ceux qui ne s'attendent pas à un quelconque événement, cette perturbation de l'univers sonore renvoie directement aux souvenirs récents de la guerre et du siège de 1870. La sensibilité au bruit est ici accrue par la nocturnité de l'expérience. Ce sont les sons du tambour, du canon ou du tocsin qui, rompant le silence de la nuit, annoncent l'événement. L'obscurité augmente l'importance de l'ouïe sur la vue. Les bruits alertent ceux qui veillent et réveillent brutalement les sens endormis de ceux qui sont plongés dans le sommeil, provoquant des émotions fortes : l'excitation et l'action ou au contraire, la peur et l'angoisse.

Néanmoins, tout le monde n'est pas aussi sensible aux bruits extérieurs, et de nombreux fédérés doivent se faire réveiller par leurs camarades. Averti par les coups de canons et le rappel, Maxime Vuillaume, s'élançait ainsi chez son camarade Sornet :

Vite rue Cujas, où demeure Sornet, qui doit certainement avoir veillé comme moi et être sur pied.  
Sornet ronfle comme un tambour. Il me faut le tirer par le bras qui pend hors du lit.  
-Tu n'entends pas la générale !  
L'animal ne bouge pas.<sup>10</sup>

Ce n'est qu'après avoir été bien secoué que le Sornet en question enfle son pantalon, boutonne sa vareuse, et coiffe son képi. Martial Senisse et Jean Allemane s'attellent eux aussi, une fois debout, à se rendre chez leurs compagnons pour les avertir : ils réveillent ainsi Beaufiles, lieutenant de la Garde nationale, puis une dizaine de camarades logeant chez Allemane, avant d'aller cogner à la porte de Jourde du comité central, qui dort encore et ne sait rien des événements : « Il n'avait pas entendu les cloches et n'était guère pressé de s'habiller »<sup>11</sup>.

Le réveil en trombe au matin du 18 mars n'est cependant pas une généralité, beaucoup de témoins ne sont pas perturbés dans leur sommeil et découvrent les événements au réveil ou au cours de

---

<sup>8</sup> Emile MAURY, *Mes souvenirs sur les événements des années 1870-1871*, présentés et annotés par Alain Dalotel, Paris, La Boutique de l'Histoire éditions, 1999, p.39.

<sup>9</sup> Geneviève BRETON, *Journal 1867-1871*, Paris, Ramsay, 1985, p.226.

<sup>10</sup> Maxime VUILLAUME, *Mes cahiers rouges: souvenirs de la Commune*, [1909], nouvelle édition, Paris, la Découverte, 2011, p.264.

<sup>11</sup> Martial SENISSE, *op. cit.*, p.48.

la journée. Jules Andrieu, apprend les événements « le 18 mars, de bon matin » en se rendant à sa leçon<sup>12</sup>. Louis Gallet, hospitalier à la Salpêtrière, n'apprend la nouvelle que dans l'après-midi<sup>13</sup>.

Pour reprendre l'expression de Robert Tombs, on a bien ici un « kaléidoscope d'impressions et de réactions individuelles<sup>14</sup> » à cette nuit du 17 au 18 mars 1871. Cette multitude d'expériences face à l'irruption de l'événement nocturne dans le quotidien permet dans une certaine mesure de dessiner une géographie et une temporalité différenciée de l'insurrection dans la ville. L'action se prolonge d'ailleurs tard dans la nuit du 18 au 19 mars puisque l'Hôtel-de-Ville n'est pris qu'aux alentours de 22 heures, et ce n'est que vers minuit que le Comité central de la Garde nationale s'y installe<sup>15</sup>.

Pour certains témoins c'est d'ailleurs cette nuit-là, après coup, que la perturbation du rythme quotidien survient. Louis Gallet veille bien plus tard qu'à son habitude : « J'écris ces lignes très tard. Depuis la visite de mon clairon, les nouvelles se sont succédé[es], très graves, et dans la soirée toute une organisation communale nouvelle est déjà ébauchée, réalisée »<sup>16</sup>. Jules Vallès s'attelle quant à lui à organiser la réparation de son journal *Le Cri du Peuple* :

Le peuple est sur ses gardes – la nuit est sûre. Mais demain, au lever du soleil, il lui faudra un furieux coup de clairon.

Et j'ai été réveiller un copain.

« *Le Cri du peuple* va reparaître !... Allez avertir Marcel, voyez pour le papier à l'imprimerie... Vite une plume, que je fasse mon premier article ! »<sup>17</sup>.

La nouvelle de l'événement précipite également Louis Rossel sur la route pour rejoindre Paris. Il part dans la nuit du 19 mars de Nevers et arrive à Paris, le 20 au matin<sup>18</sup>.

- ***Les nuits communardes***

Mais ce n'est pas seulement lors des nuits du 18 et 19 mars que la Commune perturbe et modifie le sommeil quotidien des Parisiens.

Du côté des insurgés, il faut tout d'abord assurer la victoire les jours et nuits suivants, et tenir la ville en cas de retour de l'Armée régulière. Des barricades sont tenues dans Paris durant plusieurs jours

---

12 Jules ANDRIEU, *Notes pour servir à l'histoire de la Commune de Paris en 1871*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1971, p.3.

13 Louis GALLET, *Guerre et Commune, impressions d'un hospitalier 1870-1871*, [1897], nouvelle édition Paris, Calmann-Lévy, 1898, p.183.

14 « Il est illusoire de penser qu'on puisse reconstituer un tableau montrant à quoi ressemblait Paris sous la Commune, si ce n'est sous la forme d'un kaléidoscope d'impressions individuelles». Robert TOMBS, *Paris, bivouac des révolutions. La Commune de 1871*, [1999], traduction française de José Chatroussat, Paris, Libertalia, 2014, p.23.

15 Jacques Rougerie, *Paris Libre 1871, op. cit.*, p.107.

16 Louis GALLET, *op. cit.*, p.185.

17 Jules VALLES, *Jacques Vintgras, L'Insurgé 1871*, Paris, [1882-1883], nouvelle édition Paris, Charpentier, 1886, p. 263-264.

18 Louis ROSSEL, *Mémoires, procès et correspondance (1844-1871)*, [1908], nouvelle édition, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1960, p.219.

comme en témoigne cet encart paru dans *Le Cri du Peuple* le 21 mars :

La victoire fatigue autant que la persécution. Tout l'équipage du *Cri du Peuple*, rédacteurs, compositeurs, imprimeurs, a le cœur joyeux, mais les jambes cassées ; on tombe de lassitude et de sommeil : Chacun a monté la garde derrière les barricades ou à l'Hôtel de Ville. Demain, on pourra laisser son fusil et retourner à l'écritoire<sup>19</sup>.

Il s'agit ensuite d'assurer les missions de surveillance, de maintien et d'encadrement de l'ordre public nocturne. C'est à la Garde nationale, seule force armée autorisée à partir du 29 mars, qu'est confiée cette tâche. Emile Maury décrit comment son bataillon exerce plusieurs missions de nuit tout au long de la Commune :

Vers le soir, je fais partie d'un peloton qui se dirige vers le chemin de fer de ceinture ; à la gare de Vincennes, nous devons surveiller les trains et signaler ce qui pourrait nous paraître suspect. La nuit se passa sans incidents et le matin nous ralliâmes la barricade où d'autres gardes vinrent nous remplacer<sup>20</sup>.

La Garde nationale assure également la surveillance permanente des lieux de pouvoirs, l'accès nocturne étant particulièrement régulé :

Je me rappelle notamment une nuit. [...] On ne voyait aucune sentinelle. Je crus que découragées par le froid, rassurées par l'aspect absolument désert des environs, elles s'étaient relâchées de leur surveillance ordinaire, la jugeant superflue. Il était deux heures du matin. Je sortais du Comité de salut public. Je m'avançai donc, ne m'attendant pas à être arrêté. Quelle erreur ! Tous les dix pas, une ombre se détachait de l'abri d'une porte cochère, d'un pan de mur, de la saillie d'une devanture de boutique, me criant : Qui vive ! - exigeant le mot de passe. Pas un homme ne manquait à son service ! Pas un ne dormait ! <sup>21</sup>.

La reconnaissance et la preuve d'identité semblent indispensables pour déjouer les espions versaillais. Les portes de la ville sont fermées pendant la nuit, et à partir de 7 heures du soir, on ne peut rentrer qu'avec un laissez-passer. On retrouve ici des caractéristiques propres aux nuits révolutionnaires, temps de brouillage des identités marqué par une obsession de la reconnaissance où le contrôle est porté à son paroxysme<sup>22</sup>.

Pour assurer cette surveillance, les lieux stratégiques accueillent pendant toute la Commune des compagnies de fédérés « sédentaires », qui se relaient pour dormir sur place. De nombreux témoignages dépeignent un sentiment de surprise en voyant des lieux habituellement consacrés à l'exercice du politique utilisés pour des temps de vie privée, comme le sommeil. Jules Vallès fait ainsi une description de l'Hôtel de Ville au matin du 19 mars :

Je marche en enjambant par-dessus les hommes endormis et affalés, comme des bêtes fourbues, sur les marches de l'escalier. Ils me rappellent les bœufs tombés dans les rues, pendant le siège, et dont la lune éclairait les grands corps roux.[...]On dirait un régiment qui a reçu permission de pioncer sur le perron d'une préfecture, faute d'assez de billets de logement, et à qui on a dit de s'organiser, tant

<sup>19</sup> *Le Cri du Peuple*, n°19, mardi 21 mars 1971.

<sup>20</sup> Emile MAURY, *op. cit.*, p.47.

<sup>21</sup> Arthur ARNOULD, *op. cit.*, tome 3, p.79-80.

<sup>22</sup> Jean-Claude CARON, « Que font les révolutionnaires la nuit ? Enquête sur le Paris nocturne des journées de 1830, de 1848 et de 1871 » dans *Les Nuits de la Révolution française*, *op. cit.*, p.129-142.

bien que mal, pour la soupe, le feu et la chandelle<sup>23</sup>.

Cette situation perdue, et le lendemain des élections, Arthur Arnould trace un tableau similaire :

Lorsque je pénétrai sur la place, il était midi. [...] Les hommes fatigués par une nuit de garde s'étaient étendus sur les matelas ou sur la paille, quelques un sur la flèche de bois des pièces d'artillerie. L'hôtel de ville lui-même présentait un spectacle aussi curieux. Il regorgeait d'hommes en armes. La cour intérieure vitrée, au milieu de laquelle s'élevait le double escalier de marbre blanc, n'était qu'un vaste dortoir. On ne pouvait y faire un pas sans courir le risque de marcher sur un garde endormi. Ceux qui avaient fait le plus rude service de la nuit s'étaient réfugiés là.<sup>24</sup>

Les lieux publics, transformés en « dortoirs » sont détournés de leur fonction initiale pour des activités qui sont du ressort du privé. Le rythme de sommeil, normalement nocturne, est ici complètement bouleversé par les événements et la nécessité d'une surveillance permanente, floutant les frontières jour/nuit et privé/public.

Cette surveillance bouleverse les rythmes de vie des fédérés. Emile Maury insiste à plusieurs reprises sur la fatigue occasionnée par les patrouilles nocturnes. Il rapporte ainsi une nuit qu'il passe à la Préfecture de police début avril, « n'en pouvant plus de fatigue » :

Mon camarade me fait observer qu'il avait son lit quelque part et veut m'installer à côté de lui. Je lui demandai où c'était, comptant bien ne plus le suivre, mais il me fit lever la tête et j'aperçus un matelas perché sur un de ces immenses casiers hauts d'au moins quatre mètres et peu larges dont la salle était garnie. Je lui objectai que c'était un endroit drôlement choisi pour se reposer. Il finit par me convaincre en me disant que c'était l'endroit le plus tranquille de l'établissement. A nous deux nous hissâmes un second matelas au bout du sien, mais le tout n'était pas qu'il y fut, c'était d'y être à mon tour et pour quelqu'un d'exténué c'était rude. Mais lui en haut me tirant par les bras et moi m'aidant des pieds j'y arrivai et me laissai tomber sur le matelas, où je dormis d'un sommeil inquiet craignant de tomber d'un côté ou de l'autre<sup>25</sup>.

La sensation d'épuisement et les dispositions prises pour le sommeil prennent ainsi de plus en plus de place dans les descriptions, montrant l'importance donnée aux moments de repos qui se font rares. Lorsqu'ils sont en service, les fédérés dorment quand et comme ils le peuvent, les infrastructures n'étant pas adaptées pour cette surveillance accrue. Les factions dans les postes de garde posent ainsi des problèmes logistiques, obligeant les fédérés à « coucher dans les voitures de postes », une compagnie de la Garde nationale étant plus nombreuse que les sergents de ville habituellement affectés à la surveillance<sup>26</sup>.

Le contrôle nocturne a pour but de protéger la ville de ses ennemis, les espions versaillais, mais aussi de plus en plus les ennemis de l'intérieur. Plusieurs témoins anti-communards qui sont restés à Paris décrivent des arrestations nocturnes et la peur qui en découle, perturbant leur sommeil. Arthur Bary explique ainsi que beaucoup de ses connaissances couchent chez leurs amis ou à l'hôtel par crainte

<sup>23</sup> Jules VALLES, *op. cit.*, p.265-266.

<sup>24</sup> Arthur ARNOULD, *op. cit.*, tome 2, p.67-68.

<sup>25</sup> *Ibidem*, p.51.

<sup>26</sup> *Ibidem*, p.53.

d'être arrêtés pendant la nuit<sup>27</sup>. Un autre témoin, Eugène Bersier, pasteur protestant, décrit l'irruption en pleine nuit de Gardes nationaux chez les diaconesses de la rue de Reuilly. Tout en se scandalisant, il exprime sa peur d'être lui aussi victime d'une arrestation nocturne<sup>28</sup>.

Mais ce n'est pas seulement la Garde nationale qui voit se pérenniser un rythme de vie, et donc de sommeil, bouleversé. L'ensemble des témoignages des communards décrit un quotidien conditionné par leurs nouvelles fonctions :

Le 29 mars, à six heures du matin, je fus réveillé par un planton qui m'apportait un mot de Lefrançais. Ce mot me priait de passer immédiatement à l'Hôtel de Ville.[...] J'y trouvai Vaillant endormi sur un matelas jeté dans un coin de cette grande pièce. Il venait de passer dix nuits au Comité central et c'était le premier repos qu'il goûtait. A son réveil, il me demanda quelques détails sur l'ancienne administration et je lui répondis qu'avec le titre de *chef du personnel de l'Administration communale de Paris*, je pouvais faire face aux diverses fonctions remplies par le préfet de la Seine, par le secrétaire général, par les deux directeurs du personnel<sup>29</sup>.

Tout comme les Gardes nationaux, les temps de veille pour effectuer les tâches assignées perturbent grandement le sommeil de ceux qui endossent les fonctions politiques et administratives. La nuit s'efface devant la tâche à accomplir, le sommeil s'effectuant à plusieurs reprises sur le lieu de travail, occasionnant une extrême fatigue. Gustave Courbet décrit ainsi son nouveau quotidien :

Je me lève, je déjeune, et je sié debate et préside 12h par jour. Je commence à avoir la tête comme une pomme cuite. Malgré tout ce tourment de tête et de compréhension d'affaires sociales auxquelles je n'étais pas habitué, je suis dans l'enchantement. *Paris est un vrai paradis* !<sup>30</sup>.

La participation à la Commune brouille les temporalités quotidiennes. Ce n'est plus la frontière diurne/nocturne qui définit la limitation du temps d'action ou de sommeil des acteurs. Le brouillage du temps régulé crée chez beaucoup un sentiment d'épuisement, qui devient récurrent dans beaucoup de témoignages. Parallèlement, le quotidien semble peu altéré pour la plupart des spectateurs de la Commune : on reprend son travail ou ses occupations, et les rythmes de sommeil ne sont pas bouleversés. Arthur Bary écrit ainsi qu'il dort bien et se porte bien<sup>31</sup>. Louis Gallet insiste quant à lui sur la permanence du quotidien à la Salpêtrière<sup>32</sup>, et beaucoup de témoins anti-communards ou du « Tiers-parti » notent qu'ils ne sont pas inquiétés dans l'exercice de leurs fonctions et dans leur vie quotidienne.

Tout change cependant à la reprise des affrontements début avril.

<sup>27</sup> Arthur BARY, « Lettres écrites pendant la Commune de Paris. 1871 », *La Revue hebdomadaire*, n°37, Paris, Plon, 14 août 1904, Lettre du 13 avril 1871, p.177-196.

<sup>28</sup> Eugène BERSIER, *Recueil de souvenirs de la vie d'Eugène Bersier*, Paris, Fischbacher, 1912, « Samedi 15 avril 1871 », p.298.

<sup>29</sup> Jules ANDRIEU, *op. cit.*, p.67.

<sup>30</sup> Gustave COURBET, *Correspondance de Courbet*, [1992], nouvelle édition, Paris, Flammarion, 1996, lettre à ses parents, datée du 30 avril 1871, p. 366.

<sup>31</sup> Arthur BARY, « Lettres écrites pendant la Commune de Paris. 1871 », *La Revue hebdomadaire*, n°38, Paris, Plon, 20 août 1904, « lettre du 27 avril 1871 », p.311-344.

<sup>32</sup> Louis GALLET, *op. cit.*, p.209.



- ***Dormir sous les combats***

La guerre civile touche et perturbe le sommeil des Parisiens et des Parisiennes au fur et à mesure qu'ils sont confrontés aux combats.

Ce sont tout d'abord les bataillons fédérés qui font face au combat. Ils sont envoyés hors de Paris pendant plusieurs jours où ils subissent des bombardements et des attaques nocturnes. On assiste alors à un sommeil perturbé, inversé et qui n'est plus forcément nocturne. Il en résulte un sentiment de fatigue récurrent chez les différents témoins. Victorine Brocher, infirmière dans un bataillon, se met en marche vers Neuilly le 7 avril. Après une nuit de lutte, c'est seulement dans l'après-midi qu'elle prend un peu de repos : « nous nous couchâmes sur la terre pour y dormir. [...] J'étais si fatiguée que je m'endormis profondément ». Le 21 mai, après plusieurs jours de combats, elle est de retour à Paris où, exténuée, elle s'endort sur un ponton en attendant un bateau mouche. L'expérience du front crée chez les fédérés une rupture du rythme nyctéméral qui les épuise. Cette perturbation du sommeil pousse le corps dans ses retranchements, jusqu'à ce que la prise de repos ne puisse plus être repoussée. Victorine Brocher s'étonne d'ailleurs de sa résistance physique face à un tel rythme<sup>33</sup>.

Le va et vient des bataillons fédérés perturbe également les nuits des spectateurs parisiens. Eugène Bersier se plaint ainsi de la présence de compagnies dans son quartier aux alentours de minuit ; les combattants « occupant les rues, et empêchant les communications, buvant, chantant la Marseillaise, criant « A Versailles ! »<sup>34</sup>. Il s'insurge ici contre le tapage nocturne des combattants tout en reprenant les accusations anti-communardes d'alcoolisme et d'orgies nocturnes<sup>35</sup>. Arthur Arnould est lui aussi « réveillé en sursaut » par la marche de bataillons sous ses fenêtres entre deux et trois heures du matin, alors qu'il s'endort sans problème sous les bombardements qui ont repris depuis début avril<sup>36</sup>. Les Parisiens sont pour la plupart accoutumés aux bruits et aux vibrations de la canonnade depuis le siège prussien, et s'habituent donc rapidement aux bombardements<sup>37</sup>. Là encore, on retrouve des sensibilités différenciées dans les témoignages, notamment par leur positionnement dans la ville et leur sensibilité au bruit. Dès le 10 avril, Henri Dabot, avocat résidant dans le quartier latin, est perturbé dans son sommeil : « En nous couchant, nous entendons une horrible canonnade, je n'en ai jamais ouï de plus violente pendant le siège »<sup>38</sup>. Mais c'est seulement un mois plus tard que Martial Senisse est réveillé par « un bruit formidable » dans la nuit du 6 au 7 mai. Il apprend ensuite que c'est une batterie

---

<sup>33</sup> Victorine BROCHER, *Victorine B... Souvenirs d'une morte vivante*, [1909], nouvelle édition, Paris, François Maspero, 1976, p.168 et p.185-187.

<sup>34</sup> Eugène BERSIER, *op. cit.*, p. 294.

<sup>35</sup> Robert TOMBS, *op. cit.*, p. 383-386.

<sup>36</sup> Arthur ARNOULD, *op. cit.*, tome 3, p.81-83.

<sup>37</sup> Eric FOURNIER, *Paris en ruines: du Paris haussmanien au Paris communard*, Paris, Imago, 2007, p.112-119.

<sup>38</sup> Henri DABOT, *Griffonnages quotidiens d'un bourgeois du Quartier latin du 14 mai 1869 au 2 décembre 1871*, mardi 10 avril, Péronne, E. Quentin, 1895, p.181.

qui tire sur les remparts<sup>39</sup>. Victor Desplat, professeur à l'école de médecine, hostile à la Commune, n'est réveillé quant à lui que dans la nuit du 20 au 21 mai, la veille de l'entrée des troupes dans Paris :

Ce matin dimanche à quatre heures, le combat commence sur toute la ligne, avec une intensité toujours croissante, tellement que j'ai cru que c'était l'assaut général qui avait lieu et qu'on se battait dans les Champs Elysées ou sur la place de la Concorde. Je me suis levé, [...] j'ai consulté l'horizon, sondé tous les replis, la lutte était encore aux remparts<sup>40</sup>.

Pour certains, le sommeil n'est cependant pas bouleversé outre mesure avant l'entrée des combats dans la ville. Cette capacité à dormir sous la canonnade montre bien à quel point le premier siège a habitué les Parisiens à de telles sonorités. Mais à partir de la semaine sanglante, du 21 au 27 mai, tous les témoignages mentionnent une perturbation du sommeil. On retrouve d'ailleurs des marqueurs de la nuit du 18 mars puisque la Générale est battue à plusieurs reprises et le tocsin sonne pour appeler les Parisiens au combat. Dans la nuit du 21 au 22 mai, Victor Desplat est réveillé à trois heures du matin par le rappel, lorsque « la fusillade devient de plus en plus distincte, les coups incessants, et que les balles arrivent jusqu'au toit de la maison ». Il s'habille et se réfugie alors chez un ami, près de la place de la République. Il est sensible au calme qui règne dans ce quartier encore éloigné du théâtre de la lutte. Ce n'est que le lendemain que les combats commencent à cet endroit de Paris :

Des obus sifflaient, pleuvaient et éclataient sur les boulevards. Quelle grêle de projectiles ! Quelle détonation ! J'en ai la tête brisée, abîmée et cela a duré toute la nuit, pour recommencer toute la journée de mercredi et la nuit jusqu'au jour.

La nuit suivante, celle du 24 mai, il la passe debout, toujours prêt à quitter les lieux en cas d'incendie. Enfin, la nuit du 25 au 26 mai, tout l'immeuble descend au rez de chaussée où on dort habillé sur des matelas, sous des bruits continuels d'obus<sup>41</sup>. Même si la brutalité sonore de la semaine sanglante est sans commune mesure avec celle du siège prussien, la proximité des affrontements et la saturation sensorielle qui en découle est source d'insomnies pour l'ensemble des spectateurs<sup>42</sup>. La peur et l'angoisse qu'elle suscite oblige beaucoup de civils à quitter leur logement et leurs lits pour passer les nuits sur des matelas disposés dans les couloirs ou au sous-sol, afin de ne pas être atteints par les obus ou les balles perdues. Cette précaution ne semble pas inutile, puisque de retour chez lui le 29 mai, Victor Desplat constate les dégâts: « Dans la chambre, un obus qui m'aurait broyé si j'avais été dans mon lit à sept heures du matin (moi qui me lève tard) »<sup>43</sup>.

Pour les combattants fédérés, il n'y a alors plus de repli possible. Le repos se prend quand on

---

39 Martial SENISSE, *op. cit.*, p. 106.

40 Victor DESPLAT, *Lettres d'un homme à la femme qu'il aime pendant le siège de Paris et la Commune*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès, 1980, p213.

41 *Ibidem*, p.214-220.

42 Eric FOURNIER, *Paris en ruines, op. cit.*.

43 Victor DESPLATS, *op. cit.*, p.226.

peut, où on peut et si on peut. Martial Senisse note dans son journal du 21 mai qu'il est à peine couché lorsqu'il entend le tambour battre dans les quartiers ; il s'habille et part rejoindre les combattants. Il note qu'il dort quatre heures seulement cette nuit-là. Il combat ensuite plus de trente-six heures sans apparemment prendre de repos, et c'est seulement la nuit suivante qu'il dort quelques heures enroulé dans une couverture dans les couloirs de l'Hôtel de Ville. Il combat à nouveau toute la journée et n'en pouvant plus, se réfugie avec Maxime Vuillaume dans un hôtel rue Cuvier où il choisit la première chambre, se laisse tomber sur un lit, et s'endort « comme une masse » pour se réveiller le lendemain matin à 5 heures<sup>44</sup>. A la fin de la semaine sanglante, les combattants mentionnent ainsi la nécessité physiologique de repos, le corps ne tenant plus malgré l'urgence de rester éveillé.

Le sommeil des Parisiens et des Parisiennes est donc perturbé par les combats de la semaine sanglante: le repos est quasi inexistant pour les communards qui combattent comme pour les civils. Lors de ces nuits d'action ou d'insomnie, la frontière entre la nuit et le jour a tendance à s'effacer face à l'événement. Cette sensation est renforcée par les incendies qui embrasent la ville, illuminant la nuit et assombrissant le jour. Eric Fournier montre bien comment cette confusion entre le jour et la nuit participe à rompre le rythme nyctéméral des Parisiens<sup>45</sup>.

- ***Imaginaire de la veille politique : les sentinelles de la Révolution***

Du 18 mars à la semaine sanglante, les témoignages trouvent donc important de mentionner les moments où les événements perturbent leur sommeil. Ces récits pour la plupart publiés construisent des représentations dans laquelle la veille nocturne prend une place particulière.

Dès le commencement de l'insurrection, l'ensemble des récits mettent en place une dramaturgie communarde insistant sur la vigilance du peuple parisien qui veille pour le salut de la cité. L'avènement de la Commune est alors assimilé à un « réveil » métaphorique<sup>46</sup>. Une fois l'insurrection menée, c'est la veille nocturne des dirigeants de la Commune qui est mise en avant. Les témoignages et la presse dessinent alors l'image de bourreaux de travail officiant à la fois dans les conseils de quartier, les municipalités, les commissions et les séances tardives de la Commune. La fonction « naturelle » de la nuit, se reposer, est ici effacée au profit du travail pour le bien commun. Tout comme sous la

Révolution française, à laquelle les communards se réfèrent constamment, la Commune expérimente et  
44 Martial SENISSE, *op. cit.*, p.134-142. Cette nuit dans un hôtel rue Cuvier est aussi racontée par Maxime Vuillaume : « Si nous entrons dans ce petit hôtel, proche de la fontaine Cuvier. [...] Et je ronfle comme quelqu'un qui n'a pas dormi depuis deux jours (...). ». Maxime VUILLAUME, *op. cit.*, p.29.

45 Eric FOURNIER, *Paris en ruines, op. cit.*, p.116-118.

46 « Le réveil » est ainsi le titre du chapitre qui ouvre *La Commune* de Louise Michel consacré au 18 mars : « Des réveils grandioses succèdent à ces morts apparentes alors et éclatent les transformations résultées des lentes évolutions ». Louise MICHEL, *La Commune*, [1898], nouvelle édition, Paris, La Découverte, 2015, p. 47.

met en scène une action politique permanente, nécessaire pour construire la société nouvelle<sup>47</sup>. Cette veille constante se fait au prix d'une grande fatigue, exprimée à de nombreuses reprises, et qui permet dans la réécriture de l'événement de justifier certaines erreurs :

Qu'on me permette, maintenant, de plaider les circonstances atténuantes. Elles furent nombreuses. D'abord, et avant tout, nous étions surmenés de travail, accablés de fatigue, n'ayant pas à nous une minute de repos, un instant où la réflexion calme pût se produire et exercer son influence salutaire. Se figure-t-on quelle fut notre existence pendant ces soixante-douze jours ? Quel travail écrasant absorbait nos cerveau ? Comme membre de la Commune, nous siégeons généralement deux fois par jour. A deux heures, et le soir jusque bien avant dans la nuit.<sup>48</sup>

A cette valorisation du travail des dirigeants de la Commune qui sacrifient leur sommeil pour le bien de leurs fonctions, les récits opposent la veille décadente des députés de Versailles. Si ces derniers ne dorment pas, ce n'est pas pour tenir séance mais plutôt pour entretenir des filles de mauvaises vies, perpétuant les mœurs de la société du Second Empire :

Le propriétaire qui rentre dans sa maison intacte, s'en frotte les mains, le *petit crevé* qui vit avec les filles la nuit et qui rédige le *Figaro* le jour, est enchanté que la mort des parents et la misère hideuse renouvellent son sérail de prostituées.<sup>49</sup>

La description de l'activité politique durant la Commune exalte donc la nécessité de veiller devant l'urgence de la tâche à accomplir. Mais plus qu'une nécessité, la veille politique est érigée comme un devoir pour les dirigeants, puisque c'est à eux qu'il incombe de veiller sur Paris. *Le Père Duchêne*, l'un des journaux les plus influant est très clair :

Né de la revendication de justice qui a produit la révolution du 18 mars, le Comité central a été installé à l'Hôtel de Ville, non comme gouvernement mais comme la sentinelle du peuple, comme le comité de vigilance et d'organisation, tenu de veiller à ce qu'on n'enlevât pas au peuple, par surprise ou intrigue, le fruit de sa victoire, chargé d'organiser la manifestation définitive de la volonté populaire, c'est-à-dire l'élection libre d'une assemblée qui représente non seulement les idées, mais aussi les intérêts de la population parisienne.<sup>50</sup>

Les membres du Comité central, puis ceux de la Commune, sont ainsi représentés en véritables sentinelles de la Révolution. Le quotidien n'hésite d'ailleurs pas à exhorter régulièrement les gouvernants à « ouvrir l'œil » et à mettre davantage d'énergie dans leur tâche. La veille physique rejoint ici la veille métaphorique, la vigilance de tous étant primordiale pour que survive la Commune face aux ennemis, de jour, mais surtout de nuit.

---

47 Timothy TACKETT, *Par la volonté du peuple, Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1996. Pierre SERNA, « Le soleil ne se couche jamais sur la Révolution... », *article cité*, p.414.

48 Arthur ARNOULD, *op. cit.*, tome 2, p.110-111.

49 *Ibidem*, p.157. L'accusation de mauvaises mœurs et d'orgie nocturnes est utilisée dans les deux camps pour décrédibiliser l'adversaire. Voir Robert TOMBS, *op. cit.*, p.183-186 et Thomas FAZAN, 1871. *L'Ennemi à la une. Le "versillais", origines et usages d'un type*, Master 2 d'histoire, Dominique Kalifa (dir.), Université Paris 1, 2013, f.88-92.

50 *Le Père Duchêne*, n°11, 6 Germinal an 79.

- ***Dramaturgie nocturne : la fabrique de l'ennemi***

Le traitement nocturne de l'événement est lié aux agissements de l'ennemi dès la nuit du 18 mars. Le récit de l'action des fédérés est quant à lui concentré sur la veille, le réveil et le petit matin ; la nocturnité est effacée pour mettre en avant l'aube et la journée du 18 mars. Alors qu'une partie de l'action se poursuit tard dans la soirée du 18 au 19 mars, la nuit s'efface :

La place vivait comme en plein jour. Par les croisées de l'Hôtel-de-Ville, on voyait circuler la vie, mais rien qui ressemblât aux tumultes passés.<sup>51</sup>

La mise en récit de l'insurrection communarde s'attelle donc à gommer le caractère nocturne de l'événement, reprenant un système de représentations propres à la dramaturgie révolutionnaire. L'action légitime étant associée au diurne, alors que la nuit est réservée à la conspiration et au complot<sup>52</sup>. La vigilance parisienne permet en effet de déjouer la trahison du gouvernement de Thiers, qui compte agir sous couvert nocturne pendant le sommeil des Parisiens, et les surprendre au petit matin, une fois l'opération terminée :

Thiers se souvenait avec admiration du traquenard de Décembre, dans lequel il était tombé lui-même après avoir aidé à le préparer. Il voulait en donner une édition nouvelle, revue et perfectionnée. La ville était plongée dans l'obscurité, ensevelie dans le sommeil – car depuis que Paris n'est plus une ville de deuil et de souffrance, on travaille le jour et on se repose la nuit<sup>53</sup>.

Le lien explicite fait entre le coup d'état du 2 décembre 1851 et la prise des canons parisiens permet ici de pointer l'illégitimité d'un gouvernement qui agit alors que le peuple est plongé dans un juste et laborieux sommeil<sup>54</sup>.

La trahison nocturne de l'ennemi ne se réduit d'ailleurs pas à la nuit du 17 au 18 mars, le caractère nocturne des attaques gouvernementales permettant d'insister dans les récits sur la sauvagerie et l'inhumanité des adversaires. Louise Michel relate ainsi la répression de la Commune de Narbonne :

Quand on leur eut fait sentir l'odeur du sang, on découpla ces meutes.  
Le combat, commencé de nuit, dura jusqu'à deux heures de l'après-midi.<sup>55</sup>

L'attaque de la redoute du Moulin-Saquet dans la nuit du 3 au 4 mai, abondamment relayée dans la presse communarde, contribue à diffuser cette image et choque un grand nombre de témoins. Martial Senisse en parle deux jours de suite dans son journal, reprenant en détails des coupures de presse qui

---

51 Prosper-Olivier LISSAGARAY, *Histoire de la Commune de 1871*, [1868], nouvelle édition, Paris, Dentu, 1896, p.110.

52 Jean Claude CARON, « Que font les révolutionnaires la nuit ? Enquête sur le Paris nocturne des journées de 1830, de 1848 et de 1871 », *article cité*.

53 Elie RECLUS, *La Commune de Paris au jour le jour, 1871, 18 mars-28 mai*, Paris, Schleicher frères éditeurs, 1908, p.5-6.

54 Jacques ROUGERIE, « Notes pour servir à l'histoire du 18 mars », *article cité*.

55 Louise MICHEL, *op. cit.*, p.239.

insistent sur la barbarie versaillaise:

Ce matin, le journal de Rochefort, raconte en détail le massacre du Moulin-Sacquet. Tous les prisonniers ont été égorgés, lardés à coups de baïonnettes et de sabres-poignards. [...] « Ces misérables ne reculent devant aucun crime ! Froidement, sans broncher, ils assassinent sous leurs tentes nos braves fédérés endormis, reposant tranquillement sous la sauvegarde de la sentinelle qui veille à l'entrée. Ils ne se contentent pas de bombarder, de tuer femmes et enfants. Non ! Cela ne suffit pas encore ? » [...] J'écoutais la canonnade vers le Sud et je pensais que les Versaillais étaient en train d'avancer mètre par mètre, minute par minute, vers cette maison où ils nous égorgèrent. Paris dormait, comme si personne ne voulait croire à ce qui nous attend.<sup>56</sup>

La nocturnité de l'événement et le sommeil des soldats permettent d'insister sur le caractère immoral et sur la cruauté de l'ennemi, qui ne respecte aucune déontologie guerrière. C'est d'ailleurs la trahison d'un « ennemi de l'intérieur » qui permet ce massacre nocturne : les sentinelles ne lancent pas l'alerte car les soldats versaillais connaissent le mot d'ordre.

Cette sauvagerie connaît son paroxysme durant la semaine sanglante. Bien que les troupes versaillaises forcent l'entrée de la ville le 21 mai dans l'après-midi, certains récits ont recours à un imaginaire nocturne pour décrire l'événement :

L'égorgement commençait en silence. Assi allant du côté de la Muette vit dans la rue Beethoven des hommes qui, couchés à terre, semblaient dormir. La nuit étant claire, il reconnaît des fédérés et s'approche pour les éveiller, son cheval glisse dans une mare de sang. Les dormeurs étaient des morts, tout un poste égorgé<sup>57</sup>.

Louise Michel file le procédé tout au long de sa description, comparant les Versaillais et les Versaillaises à des goules et des vampires, monstres hantant l'imaginaire nocturne.

Trahi, le peuple parisien n'arrive pas à endiguer, contrairement au 18 mars, l'Armée versaillaise qui se répand dans la ville tout au long de la nuit, permettant le retour d'un gouvernement autoritaire : « Comme au matin du 2 Décembre, Paris dormait »<sup>58</sup>.

## **Conclusion**

Les récits sur la Commune s'organisent ainsi autour de deux événements où le nocturne tient une place à part entière ; s'ouvrant sur un épisode insurrectionnel qui débute la nuit du 17 au 18 mars pour se concrétiser la nuit suivante, et s'effondrant suite à une semaine continue de résistance diurne comme nocturne. Le sommeil quotidien des Parisiens est alors bouleversé, interrompu par l'agitation nocturne qui rompt le silence de la nuit ordinaire. La modification de l'univers sonore impacte les sens, provoquant le réveil voire l'insomnie, exacerbant les émotions des spectateurs comme des acteurs de la

<sup>56</sup> Martial SENISSE, *op. cit.*, p. 104-105.

<sup>57</sup> Louise MICHEL, *op. cit.*, p.292. L'intertextualité est ici très forte avec l'ouvrage d'Olivier-Prosper Lissagaray, qui rapporte la même scène. Olivier-Prosper LISSAGARAY, *op. cit.*, p.319.

<sup>58</sup> Olivier-Prosper LISSAGARAY, *op. cit.*, p.319.

Commune.

Entre ces deux épisodes, on assiste à l'instauration d'un nouveau quotidien dans lequel les nuits « communardes » prennent une place particulière. La permanence de l'activité politique ainsi que le contrôle nocturne exigé pour construire la société nouvelle instaure une temporalité nocturne propre aux nuits révolutionnaires. Cette perturbation du sommeil tout au long de la Commune éprouve les corps des Parisiens et des Parisiennes.

L'expression de la fatigue qui pousse certains aux limites de l'épuisement est cependant surpassée dans la mise en récit de l'expérience communarde par l'exaltation de la veille politique, réactualisant un système de représentations instauré sous la Révolution française :

La Révolution ne peut pas dormir car elle doit toujours rester en éveil. La révolution est un immense comité de vigilance d'où le sommeil n'existe plus, le repos ne peut plus être, il est exclu du monde politique, il est hors champ de l'œuvre titanessque à laquelle doivent s'astreindre corps et âme les députés d'abord, les fonctionnaires ensuite, réquisitionnés et en devoir de l'être à chaque heures du jour et de la nuit, enfin les citoyens qui se doivent à la patrie. L'œil ouvert qui surplombe la déclaration des droits de l'homme et du citoyen en son triangle maçon (...) disent cette veille continue, incessante et épuisante<sup>59</sup>.

Transfiguré, le temps du sommeil nocturne s'efface. S'inscrivant dans la filiation des insurrections passées, la dramaturgisation de la veille révolutionnaire constitue un des ressorts de l'usage mémoriel d'une Commune « aurore », qui préfigurerait les révolutions du XX<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>. La métaphore du 18 mars comme « réveil du peuple » s'élargit, embrassant l'ensemble de la Commune, et préfigurant la Révolution universelle :

Nous aimions en nos veillées des armes parler des luttes pour la liberté, aussi, à l'heure présente dans l'attente d'un germinal nouveau, nous dirons les jours de la Commune et les vingt-cinq ans qui semblent plus d'un siècle, de l'hécatombe de 71 à l'aube qui se lève. Des temps héroïques commencent ; les foules s'assemblent, comme au printemps les essaims d'abeilles ; les bardes se lèvent chantant l'épopée nouvelle, c'est bien la veillée des armes où parlera le spectre de mai.<sup>61</sup>

---

<sup>59</sup> Pierre SERNA, *article cité*, p.414-415.

<sup>60</sup> Eric FOURNIER, *La Commune n'est par morte*, *op. cit.* Robert TOMBS, *op. cit.*

<sup>61</sup> Louise MICHEL, *Avant-Propos* daté du 20 mai 1898, *op.cit.*, p.41.